

COMMISSION PERMANENTE DU 22 SEPTEMBRE 2021

Rapport n° CP 2021-363

FILIÈRES ET INNOVATION

Amendement

L'article 16 de la délibération est remplacé par :

« Décide de rompre la convention adopter par la délibération n° CP 2021-149 du 1^{er} avril 2021 » ;

Un article 16 bis est ajouté :

« Affecte 759 026, 50 € vers des aides aux PME-PMI franciliennes qui connaissent actuellement des difficultés à travers les dispositifs régionaux existants ».

Exposé des motifs

MIEUX ORIENTER LES AIDES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES VERS LES ACTEURS QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

La présente délibération entend proposer un avenant pour réorienter la subvention régionale de 759 026,50 € accordée à la société Air Liquide Medical System le 1^{er} avril 2021, pour le développement du dispositif médical SoKINOX « dans le cadre d'un projet plus vaste de relocalisation de la production du dispositif de Suède à Antony ».

Si ce projet présente sans aucun doute un grand intérêt pour l'équipement de notre système de santé, et s'il est louable que la société Air Liquide et ses filiales semblent se préoccuper enfin des enjeux de relocalisation de sites industriels et de R&D sur le territoire national – après avoir délocalisé à outrance tout en bénéficiant de cadeaux fiscaux de la part de l'Etat - le choix stratégique d'une telle aide régionale pose question.

Air Liquide Medical System, qui compte plus de 16 500 salariés dans le monde, est une filiale du groupe Air Liquide qui dispose de plus de 19 milliards d'euros de fonds propres, et de plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaire. La réorientation de la subvention vers une autre filiale d'Air Liquide ne modifie en rien la question. Ce groupe et ses filiales disposent de tous les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet annoncé ici.

Les 759 026, 50 € euros du budget régional proposés pour la présente subvention pourraient ainsi être plus utilement réorientés vers des aides aux PME-PMI franciliennes qui connaissent actuellement des difficultés, qui sont des acteurs tout aussi essentiels au dynamisme économique de notre territoire, et dont les ressources sont beaucoup plus limitées.

Céline MALAISE
Présidente de groupe

